



Le Cri du COB !

Cri n° 27

Anniversaires...

Le début de l'année est pour nous tous, dans la région, une période d'anniversaires, plus ou moins heureux...

C'est en **janvier 2008** que la municipalité de Plouray a vendu les chemins ruraux de Cohignac à Messieurs Brûlé et Bellec.

A la suite de cela, c'est en **avril 2008** que GED/GDE a fait l'acquisition de 153 hectares à Cohignac, en Plouray, pour y déposer un projet de mégadécharge, induisant tous les dangers que nous avons démontrés envers les populations et l'environnement.

Ensuite, c'est en **mars 2011** que cette même société, GED/GDE a retiré son dossier auprès de la Préfecture, suite à une enquête publique mouvementée mais très instructive qui a mené à un avis défavorable rendu par la Commission d'Enquête, avis dûment motivé par plus d'une soixantaine d'arguments majeurs incontournables...

Après 3 années de tourmente, notre avenir à tous s'est donc enfin éclairci.

Toutefois, aujourd'hui, les 153 hectares sont toujours la propriété de GDE/GED, et comme nous l'avons sans cesse répété, elles doivent absolument retourner à l'agriculture, une agriculture durable et vivrière.

Ces terres, qui ont un bon potentiel, pourraient permettre à plusieurs familles de vivre de leur travail, de produire une nourriture saine, qui dit famille, dit enfants, donc pérennisation, voire développement des écoles du village, des commerces, de l'artisanat etc...

Cette lutte, qui nous a permis de préserver, de haute main, notre région d'une destruction programmée et inéluctable, doit se conclure par un bouquet final et un exemple pour l'avenir.

NPCB continue, bien entendu, à y travailler.

A cet effet, nous avons organisé une table ronde, en **avril prochain**, à Plouray, à laquelle nous avons convié tous les responsables administratifs et politiques concernés et qui pourraient intervenir pour contribuer à la mise en place de ce magnifique renouveau qui doit être exemplaire.



Histoires de carrières...

Dans le même temps, un autre problème se pose, celui des demandes de créations ou d'extensions de carrières qui fleurissent autour de nous. Les industriels qui portent ces dossiers, ont systématiquement tendance à privilégier les considérations économiques, au mépris, là encore, des populations et de l'environnement. Nous nous devons donc d'exercer une vigilance accrue, afin que notre avenir à tous ne soit pas durablement hypothéqué. L'union faisant la force, nous avons décidé d'initier un regroupement d'associations concernées par ces problèmes.

Elles viennent de se choisir un nom : **Bretagne Vigilance Carrière**. Le but de ce collectif est de mettre

en commun des documents, des expériences, et des moyens, afin de présenter un front puissant et uni chaque fois que nécessaire.

Dans ce domaine, nous sommes tous très concernés, par les projets du Groupe Pigeon-Cointo sur la commune de Le Saint.

C'est en nous organisant ainsi, en restant solidaires, vigilants et déterminés que nous contribuerons à préserver notre avenir et celui des générations futures.



Non à l'extension de la carrière de Le Saint !!

Natura 2000

Après deux années de travail soutenu, le Document d'Objectif du site vient d'être approuvé par le comité de pilotage. Il doit maintenant être validé par un arrêté préfectoral. Ce document décrit l'état du site, recense ses richesses naturelles et identifie les actions à mettre en œuvre pour les préserver. Il acte également le fait que le périmètre actuel du site ne permet pas d'assurer son bon fonctionnement écologique et doit être étendu.

S'ouvre maintenant une 2e étape, faire vivre le site par la signature de Charte et de contrats avec les propriétaires qui le souhaitent, et travailler à la révision de son périmètre sur la base de la présence d'espèces ou habitats naturels protégés. Rappelons que Natura 2000 ne crée aucune obligation supplémentaire par rapport à la législation en vigueur, et est une démarche volontaire qui permet de d'aller au-delà de ce "minimum légal" pour mieux protéger l'environnement exceptionnel de notre région.



Rand'Eau Ellé

Pour soutenir nos actions de protection de cette rivière emblématique et montrer notre détermination à tous, nous vous proposons une série de randonnées au plus près de la rivière, afin d'en apprécier la beauté, la richesse et la diversité.

LA 4 ÈME DE CES RANDONNÉES AURA LIEU À :



ARZANO

Dimanche 29 avril

Départ 10h de St Adrien

Coordonnées GPS : 47.889742, -3.491443

Circuit en boucle, Venez avec vos pique-nique, votre joie et votre bonne humeur !

Au retour un pot de l'amitié sera offert aux participants à la salle polyvalente.



Bulletin d'adhésion à Nature et Patrimoine Centre Bretagne

Cotisation de 10 euros minimum par chèque joint à l'ordre de NPCB

Nom, prénom :

Adresse :

Email : Tél. :

A retourner à NPCB - BP 6 - 56770 PLOURAY